REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

CNDH

COMMUNIQUE N°0005-2025/CNDH-P

Relatif au transfert de Monsieur Yaya CISSE dans un établissement pénitentiaire Malien

Dans un communiqué en date du 17 avril 2025, le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux a annoncé le retour de notre compatriote Yaya CISSE, détenu depuis le 30 mars 2012 en Mauritanie.

La CNDH saisit cette occasion pour saluer les efforts inlassables consentis par les plus hautes autorités, résultant des actions multiples entreprises par la CNDH depuis 2019 dans le cadre de ce dossier.

La CNDH remercie les plus Hautes Autorités Maliennes et Mauritaniennes ainsi que la Commission Nationale des droits de l'Homme de la Mauritanie pour leur contribution décisive à la résolution de cette situation affectant nos deux pays.

La CNDH remercie les organisations, Institutions et organismes de défense des droits de l'Homme au Mali, en Afrique et à travers le monde pour leur mobilisation constante.

Le transfèrement de Monsieur Yaya CISSE au Mali pour y purger sa peine, demeure une étape dans notre lutte commune visant à établir que l'intéressé est victime d'une erreur judiciaire.

La CNDH, Institution Nationale des Droits de l'Homme, Mécanisme National de Prévention (MNP) et Mécanisme de protection des défenseurs des droits de l'Homme, demeure activement saisie de la situation.

Pour la CNDH, la protection des Droits de l'Homme est une responsabilité partagée, car, nul n'est à l'abri de la violation de ses droits.

Bamako, le 18 avril 2025
Le Président

Professeur Alkadri DIARRA
Chevalier de l'Ordre National

CONTACT : Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali
E-mail : cdroitdelhomme@gmail.com ; site web : www.cndhmali.com Siège de la CNDH : Rue 359-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000